

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 25 septembre 2025

Compte rendu n° 46

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

COLLÈGE A
Mme Florence BANCAUD
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS (procuration à Mme Florence BANCAUD à partir de 12h55)
Mme Emmanuèle CAIRE
M. Guy GIMENEZ
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Sylvie REQUEMORA
M. Raffaele RUGGIERO (procuration à Mme Sophie HERMENT)
M. Tristan VIGLIANO
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM (procuration à M. Tristan VIGLIANO)
Mme Hye gyeong DE CRESCENZO
Mme Alice FABRE
Mme Carine FERRADOU
Mme Emmanuelle LE BARBENCHON
M. Stefano MAGNI
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR (procuration à Mme Florence BANCAUD)
M. Mohamed OUERFELLI
Mme Catherine TEISSIER (procuration à Mme Valérie ANDRE)
COLLEGE IATSS
M. Samba DIOP (procuration à Mme Christine JOLLOIS)
Mme Christine JOLLOIS (jusqu'à 12h45)
Mme Sandra LUDWIG (procuration à Mme Christine JOLLOIS)
Mme Marie Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
COLLÈGE USAGERS
Mme Yolaine BARRET
M. Nassim DAL CANTO
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
M. Jörn CAMBRELENG (procuration à M. Mohamed OUERFELLI)
Mme Céline CISSE (procuration à M. Guy LE THIEC)
M. Sylvain DI GIOVANNI (procuration à Mme Valérie ANDRE)
Mme Sophie ROQUES (procuration à M. Guy LE THIEC)
M. Pierre VASARELY (procuration à M. Stefano MAGNI à partir de 12h50)

INVITES
Mme Isabelle BAUMANN
Mme Núria GALA PAVIA
Mme Jade NGUYEN
Mme Anne PAGE
M. Fabrice PELLERIN
Mme Christine POPLIMONT
Mme Odile THUILLIER

32 membres présents ou représentés : le quorum de 19 est atteint.

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 9h40.

Ordre du jour :

1. Questions diverses
2. Informations :
 - Présentation des nouveaux membres de l'équipe de Direction
 - Composition du Conseil de l'UFR
 - Recrutement des tuteurs pédagogiques
 - Modifications des statuts
 - Diplômes d'établissement
3. Calendrier des manifestations scientifiques de l'UFR et des FIR Colloques et Edition
4. Relations internationales :
 - Appel à projets « Recherche Internationale, Interdisciplinaire et Inter-composante » de l'UFR
 - Projet de renouvellement d'accord avec l'université d'Osaka (délibération)
 - Projet de renouvellement d'accord avec l'université de Fribourg (délibération)
5. Vie étudiante : Campus d'Aix en Fête – Rentrée des associations, 2 octobre 2025 (information)
6. Validation des comptes rendus des séances des 16 janvier, 13 février et 13 mars (délibération)
7. Convention de partenariat avec l'Association Méditerranéenne de Sciences Sociales Appliquées (délibération)
8. Campagne d'emplois (délibération)

1. Questions diverses

M. Vigliano souhaite avoir des renseignements sur les travaux menés en commission mixte.

M. Le Thiec indique que des explications seront données lors du point sur la campagne d'emplois.

2. Informations

- Présentation des nouveaux membres de l'équipe de Direction

Page 5 de la présentation PowerPoint

- Composition du Conseil de l'UFR

Page 6 de la présentation PowerPoint

- Recrutement des tuteurs pédagogiques

Mme Gala Pavia indique que le décalage entre l'année universitaire et l'année civile a posé des problèmes financiers. Toutefois il reste des fonds sur les crédits Dream U : 60 000 euros, ce qui représentent 1500 heures de tuteurs pédagogiques.

M. Le Thiec explique que ce décalage est dû au fait que la DRH fonctionne avec un budget annuel.

Mme Le Barbenton explique que ce décalage a toujours existé, mais auparavant les recrutements de tuteurs étaient réalisés sur l'année civile et non universitaire.

M. Le Thiec a également eu l'assurance par Monsieur le Vice-président délégué santé et handicap que les tuteurs en charge des étudiants à mobilité réduite ne sont pas affectés par ce problème financier.

- Modifications des statuts

Page 8 de la présentation PowerPoint

Mme Vitali indique que le retrait des restrictions va aider à la constitution des listes de candidatures.

- Diplômes d'établissement

Mme Gala Pavia explique que les diplômes d'établissement ont été modélisées en blocs de connaissances et compétences (BCC) cette année. Des réunions d'informations vont avoir lieu pour expliquer ce changement aux responsables de diplômes.

Mme Caire demande si les DE votés en Conseil vont être ouverts. **Mme Gala Pavia** précise que tous les diplômes ont été ouverts ; toutefois la DirFor va vérifier les effectifs et les taux de réussite de ces diplômes.

Mme Caire demande si le CUFR peut être saisi de la question des indicateurs. **Mme Gala Pavia** propose de présenter lors d'une prochaine séance un bilan du travail qui est actuellement initié par le service Formation.

- Campagne d'ATER (point ajouté)

M. Le Thiec présente la liste des postes ouverts pour la 3^e campagne d'ATER :

- Arts (médiation culturelle)
- DEA (Chinois)
- DELHAM
- DEMA
- DEI (1/2 poste)
- Histoire de l'Art
- DEMO
- Etudes Slaves
- Anthropologie (anthropologie de la santé)

Il indique également qu'au total, ce devrait être 13 supports qui seraient ainsi publiés en raison de postes infructueux lors de la 2^e campagne.

3. Calendrier des manifestations scientifiques

Mme Nguyen présente les calendriers pour les FIR colloque et édition 2026 financés par AMU et pour le 1^{er} appel 2026 des manifestations scientifiques financé par l'UFR.
Pages 11 et 12 de la présentation PowerPoint.

4. Relations internationales

- Appel à projets « Recherche Internationale Interdisciplinaire et Inter-composante » de l'UFR

Mme André explique que les discussions viennent de débiter avec la Mission interdisciplinaire d'AMU, pour le lancement de cet appel à projets international, interdisciplinaire et inter-composante (3I).

M. Brotons demande s'il y a déjà un calendrier prévisionnel. Mme André précise que l'UFR souhaite lancer cet appel début 2026.

- Université d'Osaka

Renouvellement d'un accord qui privilégie les mobilités étudiantes entrantes et sortantes.

Vote : unanimité (32 votants)

- Université de Fribourg

Renouvellement d'un accord avec mobilités étudiantes entrantes et sortantes et des collaborations en recherche et en pédagogie.

Vote : unanimité (32 votants)

5. Vie Etudiante

Mme Thuilier indique que plusieurs manifestations se déroulent depuis la mi-septembre et jusqu'à la mi-octobre. Elle tient à attirer l'attention sur la journée du 2 octobre, Campus d'Aix en fête. Il s'agit d'une journée expérimentale sur le site Schuman (FDSP et ALLSH). Elle va demander la banalisation des cours entre 11h et 14h pour que le plus grand nombre d'étudiants puisse y participer.

Mme Thuilier présente le dispositif CAP étudiant. Il vise à mieux faire connaître aux étudiants les services qui leur sont consacrés ainsi que les dispositifs qu'il propose comme le dispositif Rebondir qui permet aux L1 de se réorienter.

Mme Thuilier précise qu'une charge de mission AMU de Lutte contre la précarité est en train d'être mise en place. La personne sera présente au Cube.

6. Validation des comptes rendus

- Compte rendu du 16 janvier 2025

Aucune demande de modification

Vote : 31 pour et 1 abstention (32 votants)

- Compte rendu du 13 février 2025

Aucune demande de modification

Vote : 31 pour et 1 abstention (32 votants)

- Compte rendu du 13 mars 2025

Demande de modifications de la part de Mme Vitali.

Vote : 29 pour et 3 abstentions (32 votants) (sous réserve des modifications demandées)

Mme Vitali souhaite porter à la connaissance des membres du CUFR concernant son intervention lors de la séance du 13 mars 2025 (sur le point "référentiel"), qu'il lui a été rapporté des propos erronés de son intervention laissant entendre qu'elle aurait mis en cause le travail du service des ressources humaines lors de cette séance. Elle tient à préciser que cela est totalement inexact : à aucun moment elle n'a remis en question ni dénigré le travail effectué par ce service. Bien au contraire, ce que l'enregistrement de cette séance peut confirmer. **Mme Vitali** souhaite attirer l'attention de l'assemblée sur l'importance de ne pas déformer ou relayer des informations inexactes, comme le rappelle régulièrement M. Le Thiec. Ces malentendus ont eu pour conséquence, l'inscription d'une remarque au registre santé-sécurité au travail la concernant. Une telle mention, en plus d'être infondée, revêt un caractère diffamatoire à son encontre.

Mme Vitali exprime également son regret de constater que l'intervention des étudiants n'a pas été mentionnée dans le compte-rendu du Conseil d'UFR du 13 mars dernier. En effet plusieurs étudiants se sont introduits pacifiquement au sein du Conseil afin d'exprimer leur inquiétude sur différents points. Cette intervention, qui a donné lieu à des échanges

d'une certaine durée, mériterait d'être consignée dans le compte-rendu, non seulement par respect pour leur démarche mais également afin d'attester que le Conseil les a entendus.

Mme Vitali remercie l'assemblée pour leur attention et demande à ce que ses deux interventions soient retranscrites dans le PV de la séance de ce jour.

7. Convention de partenariat avec l'Association Méditerranéenne de Sciences Sociales Appliquées

M. Le Thiec indique que l'association étant hébergée par MMSH, la Direction de l'UFR souhaite avoir l'approbation préalable de la Direction de la MMSH. Le point est reporté à une prochaine séance.

8. Campagne d'emplois 2026

- Campagne d'emplois BIATSS

Point présenté par Isabelle Baumann

Bilan campagne d'emplois 2025 - page 21 de la présentation PowerPoint
Calendrier et méthodologie de la campagne d'emplois BIATSS 2026 - page 22 de la présentation PowerPoint Effectifs BIATSS - page 23 de la présentation PowerPoint
Proposition Campagne d'emplois BIATSS 2026 - page 24 de la présentation PowerPoint

Mme Baumann présente la méthodologie mise en place au sein de l'UFR pour les propositions de demandes de postes. Le travail réalisé avec les chefs des services administratifs s'est appuyé sur la répartition des personnels par catégorie et par statut.

Vote de la campagne d'emplois BIATSS 2026 : unanimité (32 votants)

- Campagne d'emplois Enseignants et Enseignants-chercheurs

M. Le Thiec explique que les campagnes 2025 et 2026 sont placées sous le signe de l'austérité. En 2024 et 2025 (la période prise en compte pour la campagne d'emploi 2025), le prélèvement sur les postes libérés a été respectivement de 40% (de septembre à décembre 2024) et de 60% (de janvier à juillet 2025), mais a tout de même permis une campagne équilibrée avec 9 postes de MCF, 2 postes de PRAG et 9 postes de PR.

Le calendrier de préparation de la campagne 2026 au sein de l'UFR a été le suivant :
16 avril : lancement de la campagne d'emplois avec la remontée des fiches d'expression des besoins par les départements et les unités
23 mai et 16 juin : Sessions des Comités des études et Comité de la Recherche
30 juin : commission mixte avec la MMSH

Suite à la question de M. Vigliano, **M. Le Thiec** précise que les travaux de la commission mixte consistent en la mise en commun des travaux des 2 comités et la prise en compte des propositions de classement interne à la MMSH.

M. le Thiec précise que le temps long accordé à cette campagne a eu pour conséquence que les résultats des concours 2025 ainsi que les effectifs étudiants pour cette rentrée n'étaient alors pas encore connus.

Un évènement a partiellement restreint la masse salariale disponible car 2 mutations croisées étaient en cours et l'une d'elles n'a pas été acceptée par l'université d'accueil. AMU a toutefois choisi de garder la personne mutée et de réintégrer la personne dont la mutation n'a pas abouti.

Proposition issue des négociations menées avec les quatre départements de Psychologie : 3 postes de MCF et 3 postes de PR

Suite au mouvement de protestation des départements de Psychologie par mesure exceptionnelle la Présidence leur accorde quatre postes : deux postes de MCF et deux repyramidages (PR).

Par ailleurs, pour le dispositif des mesures dites Ressources humaines, 12 postes de 46.3 et 3 postes de 26.1.2, sont prévus pour l'ensemble d'AMU.

M. le Thiec explique que l'envoi tardif de la proposition de classement, respectant les propositions des deux Comités, est dû à la prise en compte des différents évènements et la volonté que cette proposition ne soit pas diffusée pour éviter d'éventuelles protestations.

Il précise également que l'UFR regroupe 21 disciplines différentes dont 32 langues différentes.

De plus les ateliers budgétaires du niveau central (définissant la masse salariale effectivement disponible pour la campagne) se sont achevés cette semaine et une information de la DRH reçue le mercredi 24 (soit à la veille du présent Conseil), a indiqué de nouveaux montants quant aux coûts des recrutements.

M. Vigliano comprend la méthode, néanmoins il s'inquiète que les données n'aient été actualisées qu'hier et ne permet pas de vérification ce qui pourrait être source d'erreur. Il lui semble également que les travaux trop anticipés des comités ont minimisé leurs décisions.

Mme Fabre regrette également que les données aient été envoyées très tardivement et n'ont pas permis de travailler en amont. Il lui manque également les expertises des membres des comités ainsi que les barèmes. Elle pense qu'elle ne pourra pas voter de manière totalement éclairée. Elle demande également pourquoi les postes de PAST et de MAST ont été barrés dans le tableau.

Mme Caire demande s'il ne serait pas possible que suite aux évaluations des comités, les directions de département et d'unité puissent avoir un moment d'échange avec les évaluateurs.

Mme Bancaud propose que les membres du CUFR soient impliqués plus en amont dans les travaux des comités. **Mme André** pense que cela est une bonne idée et qu'il serait intéressant de remettre en place l'invitation des membres du CUFR à la commission mixte.

M. Vigliano souhaite avoir un éclaircissement quant au terme « postes qui doivent être pris en compte ». **M. Le Thiec** réaffirme la souveraineté des décisions du conseil d'UFR.

M. Ouerfelli souhaite avoir une précision quant à la préconisation de prioriser les unités rattachées principalement à l'UFR. **M. Le Thiec** précise le statut spécifique des unités de la MMSH et leur parfaite participation à la campagne d'emploi.

Trois propositions sont faites :

- une campagne d'emplois basée uniquement sur la masse salariale libérée qui permettrait le recrutement de 2 MCF/PRAG et 1 PR
- une campagne d'emplois basée sur la masse salariale libérée et la suppression de 13 postes de contractuels qui permettrait le recrutement de 10 MCF/PRAG et 1 PR
- une solution médiane avec la création de 6 postes de MCF et 1 poste de PR, et reposant sur la suppression de 5 postes d'ATER.

En outre, la proposition médiane repose sur le critère de classement des postes en fonction des filières en tension.

Au sujet de la solution médiane, **M. Brotons** demande des précisions quant à la suppression de 5 postes d'ATER. **M. Le Thiec** indique qu'il s'agit d'un redéploiement de postes qui sera arbitré lors des campagnes d'ATER.

M. Vigliano est hostile au fait que les départements de psychologie aient d'autres postes que ceux attribués par la Direction d'AMU. **Mme Herment** est d'accord avec la proposition de M. Vigliano pour des raisons de solidarité.

M. Dal Canto explique qu'en tant qu'étudiant en psychologie il a vu la situation se dégrader et faute de possibilité de donner des cours, les examens ont du être dégradés. Le niveau d'études est du coup dégradé par rapport à d'autres universités.

Mme André est comme Mme Herment et M. Vigliano en désaccord avec la méthode utilisée par les départements de psychologie car de nombreuses autres formations sont également en tension.

Mme Ferradou indique qu'elle a entendu depuis de nombreuses années des problèmes d'encadrement en psychologie. Toutefois la nouvelle offre de formation vient tout juste être mise en place, et elle ne comprend pas pourquoi l'offre de formation n'a pas été redimensionnée en fonction de sa soutenabilité.

M. Gimenez ne comprend pas pourquoi le conseil remettrait en cause les classements proposés par les comités.

Mme Le Barbenchon souhaite revenir sur le fait que le conseil a voté contre la baisse des effectifs en psychologie sans pour autant proposer une campagne solidaire en 2025. Elle tient également à souligner que les postes obtenus par la Présidence d'AMU permettent de libérer un support de PR pour les autres départements.

Mme Caire n'arrive pas à comprendre la décision d'AMU qui face à un mouvement de protestation a réussi dans ce contexte de grande austérité à attribuer 4 postes aux seuls départements de psychologie. Elle aurait préféré que cette enveloppe supplémentaire soit attribuée à l'UFR.

Mme Poplimont explique que les départements de psychologie ont alerté la direction de l'UFR depuis le mois de février. Le Président a été informé des problèmes et a jugé que la psychologie a été sous dotée depuis des années. Le refus du CUFR de baisser les capacités d'accueil en psychologie a accentué les problèmes.

Mme Fabre pense qu'il y a une discrimination du département de LEA, face au choix de ne pas prendre en compte les demandes pour les unités en rattachement secondaire.

Vote de la liste principale des postes et de leur classement : 16 pour, 12 contre et 1 abstention (vote à bulletins secrets) (29 votants)

MCF : Arts, Histoire de l'Art, Psychologie clinique
PRAG : LEA, DELHAM, DEMA
PR : Psychologie développementale et différentielle

Vote de la liste complémentaire : 28 pour et 1 contre (vote à bulletins secrets) (29 votants)

MCF DEA (Coréen)

MCF LEA

MCF Lettres

MCF FLE

Proposition de motion au nom des membres du Conseil d'UFR :

Le Conseil de l'UFR ALLSH réuni en sa séance du 25 septembre 2025 souhaite exprimer son indignation face au contexte budgétaire dans lequel se déroule la campagne d'emploi 2026. Celui-ci place nos disciplines dans une situation de concurrence intolérable et met l'ensemble de nos formations en péril.

Vote de la motion : 27 pour et 2 abstentions

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, lève la séance à 14h10.

La présentation PowerPoint projetée en séance est annexée au présent compte rendu.